

Rattrapages L1 Droit

Par **Lou3408**, le **24/05/2019** à **14:29**

Bonjour, je suis en L1 de droit à Assas et je serais très certainement aux rattrapages. Je voudrais juste savoir 2 choses : Est ce qu'il y a une moyenne minimum pour pouvoir avoir les rattrapages ou on peut passer les rattrapages quelque soit nos résultats ?

Et deuxième chose: Si on redouble mais qu'on a quand même réussi à valider des matières aux rattrapages, est ce que ces matières là seront considérées comme validées, ou on devra les repasser lors de l'année à redoubler?

Merci d'avance et bonnes révisions à tous !

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/05/2019** à **22:41**

Bonsoir

Il faut contacter votre scolarité car chaque fac a son propre règlement.